

Notre souhait en écrivant cette brochure est

- ✓ De t'informer et te guider sur les différentes possibilités d'apprentissages.
- ✓ Que tu puisses trouver différentes manières de poursuivre ta scolarité.
- ✓ Que tu puisses trouver les ressources et les aides pour surmonter peut-être un décrochage ou un mal-être scolaire.

Cette brochure va évoluer au fil du temps sur notre site internet. A toi de te renseigner car bien sûr toutes les écoles ne se revendiquent pas comme faisant de la pédagogie active et certaines écoles (ou professeurs) font la démarche d'enseigner différemment.

A la fin de cette brochure tu trouveras un QR code qui te renverra **une liste d'écoles à pédagogie active** ainsi que différentes associations qui pourront t'aiguiller toi et tes parents sur tes choix d'apprentissages.



TABLES DES MATIÈRES

1 | QUE M'APPORTE L'ÉCOLE ?

1.	Que m'apporte l'école ?	3
2.	Pédagogies alternatives ou pédagogies actives	4
	<i>Les particularités des pédagogies actives</i>	7
	<i>Pédagogies actives et Pédagogie traditionnelle en pratique</i>	8
	<i>Courants pédagogiques</i>	9
	<i>Steiner Waldorf</i>	10
	<i>Ovide Decroly</i>	11
	<i>Célestin Freinet</i>	12
	<i>Pédagogie de projet</i>	13
	<i>École démocratique</i>	14
3.	Les types de scolarité	16
	<i>Enseignement en alternance</i>	18
	<i>Enseignement à domicile</i>	22
	<i>École privée</i>	25
	<i>E-learning – Enseignement à Distance (EAD)</i>	26
4.	Adresses utiles	31

- Qu'est ce qui cloche chez moi ?

Il t'est peut-être déjà arrivé de te poser cette question, elle touche à l'orientation scolaire. Faire le choix d'une scolarité n'est pas facile. Dans cette brochure nous te donnerons des informations pour t'aider à comprendre et nous t'indiquerons des adresses utiles* vers qui te tourner si tu en ressens le besoin.

- Quel est le sens de cette scolarité ?
- Qu'est-ce que j'apprends à l'école qui me servira plus tard dans ma vie d'adulte ?
- L'école me permettra-t-elle de répondre à mes questions liées à des sujets de société ?
- Quels métiers pourrais-je faire plus tard et existera-t-il encore ou devrais-je l'inventer ?
- Pourquoi je m'ennuie en attendant la fin du cours à regarder par la fenêtre ?
- Pourquoi je n'arrive pas à faire comme les autres ?
- Qu'est ce qui cloche chez moi ?

En fait rien ! Tu as d'autres besoins pour apprendre et c'est pour cela que cette brochure se trouve entre tes mains.

2. PÉDAGOGIES - ALTERNATIVES / PÉDAGOGIES ACTIVES

Les pédagogies actives ne datent pas d'hier et font de plus en plus parler d'elles, on pourrait dire qu'elles ont « le vent en poupe ».

Une école où l'on pratique la pédagogie active porte un regard différent sur les manières de t'accompagner dans tes apprentissages et ton éducation.

Bien que toutes les écoles soient imprégnées des pédagogies actives, au sens où le but initial est de te rendre acteur de tes apprentissages, et plus simplement passif devant l'assimilation des savoirs, certaines écoles proposent des démarches éducatives nouvelles, alternatives.

Mais commençons par définir ce qu'est une « PÉDAGOGIE » et pourquoi dit-on que certaines sont « ACTIVES » ?

On parle de pédagogie pour désigner les méthodes d'enseignement, les manières d'apprendre et ses moyens pour atteindre des objectifs éducatifs.

Dans cette brochure, quand on parlera de « pédagogies actives » on désignera plus largement les méthodes éducatives alternatives qui placent l'élève au centre de ses apprentissages telles que les méthodes Freinet, Ferrière, Montessori...

Les pédagogies actives ou alternatives (différentes de la pédagogie traditionnelle) se situent dans le mouvement d'une éducation nouvelle, et te place au centre de tes apprentissages. Tes besoins seront donc le point central d'où partiront les enseignements, cela te donnera une place active dans ton enseignement.

Voici quelques raisons qui donnent envie d'aller dans une école à pédagogies actives :

1. Tu as été dans une école primaire à pédagogies actives et tu souhaites continuer en secondaire.
2. Chez toi, à la maison, tes parents sont dans une démarche d'éducation positive où tes besoins sont entendus et tu aimerais que ce soit pareil à l'école.
3. Tu ne trouves pas ta place dans une école traditionnelle et tu as envie d'autres choses.
4. Tu n'arrives pas à faire le lien entre ce que tu apprends à l'école et la vie de tous les jours.
5. Tu es sujet aux moqueries et au harcèlement, ce qui te rend triste et ne te motive plus pour aller à l'école.
6. Et bien d'autres raisons qui ne sont pas citées ici mais que tu pourrais peut-être ajouter...

2.1 LES PARTICULARITÉS DES PÉDAGOGIES ACTIVES

Avec les pédagogies actives, tu apprends la même matière que dans un enseignement traditionnel mais d'une autre manière.

Au travers d'un projet individuel ou collectif :

- Tu apprends par l'expérience pratique, pas seulement dans un contexte académique
Apprentissage expérientiel
- Tu apprends avec les autres
Apprentissage collaboratif
- Tu apprends quand tu rencontres un problème particulier
Apprentissage par problème
- Tu apprends quand tu es impliqué dans un projet particulier
Apprentissage par projet

Le but est de susciter ton envie de découvrir, d'apprendre en faisant des liens avec ce que tu vis tous les jours afin de donner sens aux différents apprentissages.

Le professeur est là pour t'accompagner et t'assister dans ton évolution, c'est ce que l'on appelle un facilitateur.

Pour s'assurer d'une uniformité des apprentissages entre les pédagogies actives et traditionnelles, la FWB a créé des socles de compétences auxquels les élèves se testent lors des évaluations certificatives.



2.2. PÉDAGOGIES ACTIVES ET PÉDAGOGIE TRADITIONNELLE EN PRATIQUE

Voici un petit tableau non exhaustif du quotidien à l'école :

Pédagogie traditionnelle	Pédagogies actives
Le professeur donne son cours afin que chaque élève comprenne la leçon.	Le facilitateur organise des expériences, des rencontres, des sorties sur base desquelles tu te bases pour acquérir de nouvelles compétences.
Tu as une évaluation cotée par le professeur.	L'évaluation se fait en deux temps : par toi-même et par le facilitateur.
Tu as tes points qui te permettent de passer à la classe supérieure.	Tu suis un apprentissage en fonction de ton niveau de connaissance.
Tu avances seul dans tes apprentissages.	Tu avances aussi avec tes camarades dans tes apprentissages.

2.3 LES COURANTS PÉDAGOGIQUES

Il existe différentes écoles à pédagogies actives qui portent le nom des personnes pionnières de leur méthode. Tu constateras qu'elles ont souvent des choses en commun. Si tu te demandes vers quelle école aller, garde à l'esprit qu'une école s'emparera d'une ou plusieurs de ces pédagogies pour en faire un projet d'école unique. Ainsi, n'hésite pas visiter les écoles, rencontrer les enseignants/facilitateurs et d'en discuter avec tes parents.



Steiner Waldorf

- **« La tête, les mains, le cœur ».** Telle est la devise de la pédagogie Steiner. Cela veut dire que les cours manuels, intellectuels, physiques et spirituels ont la même importance.
- **Les pratiques artistiques.** Le jardinage, la musique, le dessin, les activités culturelles ont une place centrale dans ce courant car elles sont considérées comme des moyens pour lier esprit-âme et corps.
- **Les cycles scolaires.** Les principales étapes du développement humain se succèdent par périodes de 7 ans. Ainsi, le secondaire se compte de la 7e à la 12e.
- **Les modules.** Les apprentissages se font par périodes (qui durent environ 1 mois) durant lesquelles une notion est approfondie.

« Notre plus grande tâche devrait être le développement d'êtres humains libres, capables de se donner un but et un chemin de vie. Le besoin de créativité, le sens de la vérité et le sentiment de responsabilité sont les trois forces à la base de l'éducation. »

Rudolf Steiner

Ovide Decroly

La pédagogie de Decroly* peut se résumer en considérant qu'elle repose sur quatre fondements :

- **La globalisation.** Tu apprends mieux quand tu découvres un sujet dans sa globalité pour ensuite analyser ses particularités (cours interdisciplinaires par exemples).
- **Tes centres d'intérêts.** Ils guident ton éducation.
- **L'environnement naturel.** Tu évolues dans un cadre naturel ce qui te permet de te mettre dans des situations de découverte.
- **L'école-laboratoire.** Ta classe est considérée comme un laboratoire, un atelier dans lequel tu vis et agis. Mais tes lieux d'apprentissage vont bien au-delà de l'école (cuisine, magasin, rue, ...) où tu peux passer du concret vers l'abstrait.

**Savais-tu que Ovide Decroly était un médecin puis pédagogue belge ?*

Célestin Freinet

La pédagogie de Freinet se met en œuvre en se basant sur les principes suivants :

- **Tâtonnement expérimental.** Tu apprends en imitant, observant et discutant avec d'autres élèves. C'est ainsi que tu construis tes savoirs.
- **Organisation par projet.** Avec les élèves de ta classe vous choisissez et mettez en place un projet où vous devrez organiser votre travail et où l'enseignant vous accompagne dans vos démarches. C'est ce qu'on appelle travailler les compétences de manière transversale.
- **Travail et suivi individuel.** Ici les devoirs et les leçons sont adaptées à ton schéma cognitifs et à ton rythme particulier. Tu devras prendre en main tes objectifs personnels d'apprentissage sur base de tes atouts et faiblesses personnelles.
- **Processus démocratique.** L'école et la classe sont autogérées. Élèves et professeurs constituent les règles du « vivre-ensemble » chaque semaine lors des conseils de classe dans un rapport d'égalité.
- **Coopération.** Elle se vit à chaque instant dans le partage des tâches et la solidarité. Tu apprends par toi-même, aidé par les autres et où la coopération est privilégiée à la compétition individuelle.

Pédagogie de Projet

La pédagogie par projet te demande un engagement actif dans des projets réels et qui comptent pour toi. Tu travailles ainsi sur un projet durant plusieurs semaines et cela te demande de résoudre des problèmes de la vie réelle. A la fin de ton projet, tu devras démontrer tes connaissances acquises lors d'une présentation publique.

Cette pédagogie de l'apprentissage par la pratique se compose de plusieurs caractéristiques :

- Tu te concentres sur une **grande question ouverte**, un défi, un problème que tu dois résoudre.
- Dans ton projet, sont intégrés les **compétences et savoirs requis scolairement**.
- Tu dois te baser sur la **recherche**
- Tu utilises la **pensée critique, la communication, la collaboration et la créativité** pour créer le projet.
- C'est **toi qui choisis** ton projet
- Tu peux à tout moment **revoir ton projet**, faire marche arrière ou mieux repartir.
- Il t'est demandé d'identifier tout au long de ton projet les problèmes rencontrés, le processus de recherche...

2.4. ÉCOLE DÉMOCRATIQUE

L'école démocratique n'est pas un courant pédagogique en lui-même. C'est plutôt une façon particulière d'organiser sa scolarité. Dans cette école, tu es libre de décider ce que tu fais (tes apprentissages) et à quel moment tu le fais : pas de programme, pas de cours imposés ni d'emploi du temps à suivre.

Une école démocratique se caractérise par :

- **Une grande autonomie.** Tu es responsable de ta propre éducation en décidant de quand, où, quoi, comment et avec qui apprendre.
- **Des âges qui se croisent.** Il n'y a pas de classes d'âge, tu apprends de tous.
- **Un système démocratique.** Enfants comme adultes peuvent faire entendre leurs voix lors des conseils d'école.
- **Des règles de vie.** Elles sont définies par l'ensemble des enfants et des adultes (parents, facilitateurs ou intervenants) et peuvent au besoin être rediscutées.
- **Les facilitateurs.** Les adultes sont des personnes ressources, en général bénévoles, qui t'accompagnent et te conseillent dans tes projets.





3.

LES TYPES DE SCOLARITÉ

En parallèle à ces méthodes d'apprentissage, tu vas trouver dans ce chapitre les différents lieux d'apprentissage.

3.1 L'ENSEIGNEMENT EN ALTERNANCE

Tu as 15 ans et ton projet d'études, c'est d'apprendre un métier autrement qu'à travers un enseignement de plein exercice.

Tu peux dès lors **alterner travail et études**.

La partie « études » pourra se faire soit dans un **CEFA** (*Centre d'Enseignement et de Formation en Alternance*) soit dans un **IFAPME** (*Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises*).

La formation est composée de 15 heures de cours par semaine (au lieu de 30h traditionnellement). Tu y recevras une formation générale, sociale et professionnelle. Une autre relation s'établira entre tes formateurs et toi. Tu seras considéré comme un jeune travailleur ou une jeune travailleuse et tu seras responsabilisé.e dans ton projet.

Un stage en entreprise est prévu avec un contrat proprement défini par le secteur et l'école.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Tu pourras suivre des cours en alternance à condition

- ✓ d'avoir 15 ans et d'avoir déjà fréquenté l'enseignement secondaire de plein exercice pendant deux ans
- ✓ Ou entre **16 ans et 18 ans**
- ✓ Ou entre **18 à 20 ans**, à condition d'avoir conclu un contrat de travail légal
- ✓ Ou enfin entre **21 à 25 ans**, à condition de t'être inscrit dans un CEFA au plus tard le 1er octobre de l'année de tes 21 ans et d'avoir conclu un contrat de travail légal.

Tu peux t'inscrire toute l'année dans le CEFA de ton choix.

CERTIFICATION

Dans l'enseignement en alternance, tu peux obtenir des certificats d'étude et des certificats de qualification professionnelle. Il en existe différents types en fonction du type de formation que tu as choisi (article 45 ou article 49) et de l'étape du cursus que tu as réussi.



POUR LE CEFA

Année/ degré	Certifications en article 45 (certificat de qualification spécifique)	Certifications en article 49 (même certificat que l'enseignement de plein exercice)
2ème degré	Attestation de compétences professionnelles (ACP) Certificat de qualification spécifique (CQS)	Certificat d'études de 2ème degré (CE2D)
3ème degré	Certificat de qualification spécifiques (CQS)	Certificat d'études de 6ème professionnelle (CE6P) Certificat de qualifications de 6ème professionnelle (CQ6)
7ème année	xx	Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) Certificat de gestion Certificat de qualification de 7ème (CQ7)
7ème complémentaire	xx	Attestation de compétences complémentaires



POUR L'IFAPME

Après ton parcours en IFAPME (souvent 3 ans), tu obtiendras un Certificat d'apprentissage homologué par la FWB.
Avec ce Certificat d'apprentissage, tu auras toutes les compétences pour trouver du travail, ou poursuivre d'autres formations, comme chef d'entreprise par exemple.

3.2 L'ENSEIGNEMENT À DOMICILE

L'enseignement à domicile, c'est l'école à la maison.

Si pour une raison ou une autre, tu es amené.e à suivre les cours au départ de ta maison, il faudra bien t'organiser et être en partie **autonome, motivé.e** et **rigoureux.reuse** pour avancer dans tes apprentissages.

COMMENT APPRENDRE À LA MAISON ?

- Commence par établir ton horaire de travail
- En plus de beaucoup de travail en solitaire, tu pourras peut-être recevoir de l'aide de tes parents ou d'un autre adulte
- L'enseignement à distance ou e-learning sera aussi certainement un « service » incontournable. Il t'enverra tes leçons à la maison et tu pourras mieux suivre le programme. On t'explique tout sur le e-learning dans le **chapitre 3.4**
- Pour certaines matières, tu pourras aussi suivre certains cours en Promotion Sociale (en langues par exemple). Cela te permettra de garder certaines relations sociales, avec d'autres, souvent adultes...

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Formulaire
d'inscription

Inscriptions

Pour le 5 septembre : le Service de l'enseignement à domicile doit avoir reçu ta Déclaration d'enseignement à domicile

Par la poste :

Service de l'enseignement à domicile
Direction générale de l'Enseignement obligatoire (Bureau 3F330)
Rue Adolphe Lavallée, 1 - 1080 Bruxelles

Ou par mail : edep@cfwb.be

Conditions :

À partir du niveau secondaire, pour pouvoir s'inscrire à l'enseignement à domicile, il faut :

- ✓ Avoir obtenu le Certificat d'études base (C.E.B.) dans le courant de l'année scolaire durant laquelle tu atteins l'âge de 12 ans.
- ✓ Avoir obtenu le Certificat d'enseignement secondaire du premier degré (C.E.1.D) dans le courant de l'année scolaire durant laquelle tu atteins l'âge de 14 ans.
- ✓ Avoir obtenu le Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (C.E.2.D.) dans le courant de l'année scolaire durant laquelle tu atteins l'âge de 16 ans.

CERTIFICATION

Les examens restent obligatoires tant que tu es mineur.
Pour la validation de tes apprentissages, tu devras suivre les démarches imposées par la **Fédération Wallonie Bruxelles (FWB)**.
Il est donc fondamental que tu bases tes études sur les programmes officiels de la FWB.
Tu devras passer les examens pour évaluer tes acquis. La structure qui organise ces évaluations s'appelle le **Jury Central**.
Nous avons rassemblé toutes les infos sur le Jury central à la fin de ce chapitre (3.5).

EN RÉSUMÉ

Avantages et inconvénients de
l'enseignement à domicile (liste non exhaustive)

Avantages	Inconvénients
Apprentissage adapté à tes besoins/ tes difficultés	Indisponibilité des parents
Choix de la pédagogie	Discipline personnelle d'apprentissage
Recul nécessaire à ton bien-être	Budget matériel scolaire
	Isolement



3.3 L'ÉCOLE PRIVÉE

Le terme d'école privée regroupe plusieurs approches :

- L'enseignement à domicile
- L'enseignement dans une école privée payante, souvent assez chère (entre 6000 et 20000 €/an)

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Si tu as moins de 18 ans, Tu seras en ordre avec l'obligation scolaire si tu as introduit ta déclaration d'enseignement à domicile.

CERTIFICATION

Voir 3.5 : Passer les examens via le jury central

3.4 E-LEARNING / ENSEIGNEMENT À DISTANCE (EAD)

E-learning = cours en ligne

C'est sur cette plateforme que tu trouveras tous les cours qui vont te permettre d'acquérir la matière et t'aider à atteindre ton objectif.

Ils sont basés sur les programmes officiels des épreuves certificatives externes de la FWB (Jurys, CEB, CE1D, CE2D, CESS, Paramédical A2, 7ème qualification).

Ils sont conçus par des enseignants spécialistes de la matière (ayant les titres requis).

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Inscription : comme il s'agit de cours en ligne, tu devras aller sur le site et choisir dans le catalogue les modules de cours que tu veux suivre. Chaque module comprend environ 10 sections (théorie, exercices, devoirs).

Tu auras aussi des « interros » qui t'indiqueront où tu en es dans ton apprentissage.

Tu recevras une attestation à la fin de chaque module, mais attention, ce n'est pas un document certificatif.

CERTIFICATION

L'e-learning dispense seulement les cours et n'organise pas les sessions d'examens

Pour obtenir ton diplôme, il te faudra passer par le jury central (cfr3.5).

EN RÉSUMÉ

Avantages et inconvénients de l'e-learning

Avantages	Inconvénients
Tu étudies à ton rythme	Tu dois te fixer un horaire de travail et le respecter
Tu es suivi par une équipe pédagogique	Tu es seul (si tes parents ne peuvent pas t'aider)
Tu as une idée de ton niveau d'apprentissage	Toutes les formations ne sont pas dispensées
Tu te prépares plus facilement aux examens	



3.5 PASSER LES EXAMENS VIA LE JURY CENTRAL

Que ce soit pour l'enseignement à Domicile, à Distance ou Privé, tu seras confronté aux épreuves certificatives. Pour passer ses examens via le jury central, la première démarche à faire est de s'inscrire à la commission centrale d'examen du Jury central.

QUELQUES OBLIGATIONS

Tu dois participer aux Séances d'information



Capsules vidéos

Elles sont proposées sous forme de capsules vidéo
Le lien vers les capsules vidéo

Tu dois visionner uniquement la séance qui concerne le titre auquel tu vas t'inscrire autant de fois que souhaité.

La prise de connaissance d'une séance d'information est une obligation légale pour que ton inscription soit validée.

Tu es obligé de passer tes évaluations de fin de cycle

- ✓ **CE1D** : (certificat d'enseignement secondaire du premier degré) dans le courant de l'année scolaire où tu atteins tes 14 ans.
- ✓ **CE2D** (certificat d'enseignement scolaire du deuxième degré) dans le courant de l'année scolaire où tu atteins tes 16 ans.
- ✓ **CESS** (certificat d'enseignement secondaire supérieur) à 18 ans au plus tard sauf si tu as une dérogation.

Tu peux passer les examens de fin de cycle soit dans une école qui organise ces examens et qui est d'accord de t'accueillir ou au jury central.



enseignement.be

Attention, certaines matières ne peuvent être évaluées que dans les locaux du jury central à Bruxelles, par exemple Histoire et Géo pour les CE1D.

Tu es interrogé selon les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles

L'inscription aux épreuves du jury se fait uniquement à certaines périodes de l'année. Le montant des droits d'inscription est de 50 €. Il est possible que tes parents n'aient rien à payer s'ils ont des revenus faibles

Pour passer dans l'année supérieure, tu dois avoir obtenu au moins 50% dans chacune des matières.

Si tu n'as pas obtenu ces résultats, tu devras repasser seulement les examens que tu as raté à la session suivante.

Impossible de te donner toutes les subtilités de la réglementation... Vas sur le site des jurys.

Si tes parents ne sont pas d'accord avec le résultat des examens, ils peuvent introduire un recours, par lettre recommandée, dans les 10 jours. Une Commission de la Fédération Wallonie-Bruxelles, compétente pour l'enseignement à domicile, dispose alors d'un délai d'un mois pour répondre.

VOICI QUELQUES INFORMATIONS :

- Pour chaque fin de cycle, il faut compter entre 6 mois et un an d'études (ou plus en cas d'échec)
- Pour le CE1D, il n'y a qu'une session par an. Pour les autres, il y en a deux.
- Pour le CESS, il faut présenter les 6 matières générales.
- Le jury central ne propose pas les examens de Qualification (CQ)

ADRESSE DES JURYS

Fédération Wallonie-Bruxelles

Administration générale de l'Enseignement
Direction générale de l'Enseignement obligatoire
Service général de l'enseignement secondaire ordinaire
Direction des jurys de l'enseignement secondaire

Bâtiment Les Ateliers

Rue Adolphe Lavallée, 1 - 1080 - Bruxelles

jurys@cfwb.be

02 690 85 86 (lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30)

4 | QUELQUES ADRESSES UTILES

POUR CONTINUER À T'INFORMER

Infor-Jeunes Entre Sambre & Meuse

Faubourg St Germain, 23
5660 Couvin

060/34 67 55
www.inforjeunessem.be

POUR OBTENIR DE L'AIDE SCOLAIRE

Oxyjeune

Grand Rue 116
6470 Sivry-Rance

060/41 22 53
www.oxyjeune.be

CIAC

Rue de la Marcelle, 72
5660 Couvin

060/ 34 48 84
www.amo-ciac.be



Toutes les aides se trouvent dans notre répertoire «Le Fouineur»



La crise COVID a vu naître d'autres manières d'apprendre pour tout le monde. Cela a eu des côtés positifs pour certains élèves et des côtés négatifs pour d'autres. En effet, beaucoup de jeunes ont éprouvé beaucoup de difficultés et sont sortis du circuit scolaire, sans projet. Tandis que pour d'autres, c'était une vraie découverte sur leurs possibilités d'apprentissage. Face à ces constats, certaines écoles se sont interrogées et s'ouvrent désormais vers des pédagogies alternatives.

La transition vers des formes d'enseignement est en route et c'est très encourageant. Le but de tous les pédagogues est que chaque élève

Maintenant tu sais, ...
Si à un moment donné, tu ne te sens plus à l'aise dans tes études, la première chose à faire sera de t'informer car... quelque chose qui te conviendra existe ...



Suis l'évolution de notre brochure et retrouve toutes les adresses des associations et des écoles à pédagogies actives